

Fonds de placement

Le présent document contient des informations sur les caractéristiques des fonds de placement. Il présente les avantages et les risques potentiels liés à cette catégorie de produits. Ces bases peuvent vous aider à prendre vos décisions de placement. Pour tout complément d'information et en cas de questions, veuillez contacter votre conseiller.

Généralités

Un **fonds de placement** est une fortune composée des dépôts de nombreux investisseurs différents: c'est pourquoi il est également appelé «placement collectif». Le capital est investi dans un ou plusieurs domaines de placement. C'est la gestion du fonds qui prend les décisions d'investissement, dans le cadre d'une stratégie de placement prédéfinie. Les fonds de placement ne sont en général pas cotés en Bourse, à l'exception des Exchange Traded Funds (ETF).

Types de fonds de placement

Fonds du marché monétaire: ces fonds investissent dans différents titres du marché monétaire ou dans des placements à taux fixe à court terme.

Fonds en obligations: ces fonds investissent dans des obligations à taux fixe et à taux variable.

Fonds en actions: ces fonds investissent dans des actions de petites, moyennes ou grandes entreprises d'un pays, d'un espace économique ou d'un secteur donnés.

Fonds alternatifs: ces fonds investissent dans des placements alternatifs tels que l'immobilier et les matières premières.

Fonds stratégiques: ces fonds investissent traditionnellement dans un mélange de produits du marché monétaire, d'obligations, d'actions et de placements alternatifs.

ETF: les Exchange Traded Funds (ETF) sont des fonds de placement cotés en Bourse. Ils font l'objet d'une gestion passive. Il s'agit pour la plupart de fonds indiciels, reproduisant le plus exactement possible un indice donné. Un portefeuille indexé se caractérise par un faible écart entre son évolution et celle du benchmark (tracking error) ainsi que par une gestion peu coûteuse.

Fonds de fonds: un fonds de fonds est un fonds de placement qui investit lui-même dans des fonds. Le fait d'acquérir des parts de fonds différents accroît l'effet de diversification d'un placement monétaire.

Avantages

Diversification déjà opérée avec un faible capital: l'investissement dans un fonds permet d'acheter un portefeuille de placements, ce qui donne la possibilité de placer de petits montants dans un portefeuille diversifié.

Portefeuilles collectifs: les investissements dans des fonds sont gérés comme des portefeuilles collectifs. En cas d'insolvabilité de l'émetteur, le capital investi dans des fonds n'entre pas dans la masse de la faillite.

Gestion professionnelle: la gestion de fonds professionnelle consiste à gérer la fortune conformément aux stratégies de placement définies. L'investisseur profite des compétences et de l'expérience de la gestion du fonds.

Accès aux marchés et aux stratégies alternatives: les fonds permettent de couvrir des catégories de placements et des marchés qui, sinon, sont difficilement accessibles aux investisseurs privés.

Liquidité élevée: les parts de fonds peuvent être restituées aux sociétés de fonds à leur valeur nette d'inventaire. Le traitement dure en général trois jours.

Risques

Risque de perte: la valeur nette d'inventaire du fonds peut descendre sous le prix de revient. Il peut en résulter une perte partielle pour l'investisseur. En revanche, une perte totale est plutôt improbable en raison de la diversification du portefeuille.

Risque de marché: la valeur du fonds peut baisser car les prix des sous-jacents qui y sont contenus sont soumis à des fluctuations de valeur.

Risque de liquidité: les sous-jacents du fonds de placement peuvent devenir illiquides. Dans ce cas, le rachat de parts de fonds peut être temporairement suspendu.

Risque de change: si le fonds ou les placements sous-jacents sont libellés dans une autre monnaie que celle de l'investisseur, la valeur du placement pour ce dernier risque de baisser en raison des fluctuations monétaires. Il se peut que les gains sur cours d'un placement libellé dans une devise se transforment en une perte totale en raison des variations des taux de change, qui peuvent s'avérer très importantes.

Mentions légales

Le présent document revêt un caractère strictement informatif et d'utilisation par le destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou d'utilisation de prestations bancaires et ne dispense pas le destinataire de sa propre évaluation. Il ne s'adresse pas aux personnes auxquelles la législation interdit l'accès aux données qu'il contient en raison de leur nationalité ou de leur domicile. La Banque Cler ne répond ni de l'exactitude ni de l'exhaustivité des assertions effectuées dans le présent document. Avant toute acquisition d'instruments financiers, nous recommandons de consulter la documentation produits spécifique, le cas échéant disponible, ainsi que la brochure d'informations de l'Association Suisse des Banquiers. Le présent document ne peut être reproduit sans le consentement explicite de la Banque Cler.